

## Délibération du Conseil Municipal du 04 septembre 2024

Le quatre septembre deux mille vingt-quatre à 20 heures 00, sont réunis les membres du Conseil municipal, sur convocation du Maire de Saint-Joseph.

<u>Présents</u>: Fabrice DUCRET, Jean Louis CHOUVELLON, Marie Josèphe BONNAND, Julien FREYCON, Pamela BONNAND, Damien LEBRE, Sandrine COMTET, Marie Nicole MICHALET, Andrée GILLIER, René NEEL, Baptiste FONTAINE, Sandrine VASSEL, Antoine CHOUVION

Nombre de conseillers en exercice : 0 Présents : 13 Votants : 16

Absent: Christelle LAMY-QUIQUE

<u>Pouvoirs</u>: Alain GONZALEZ représenté par Julien FREYCON, Jean Marc FABRE représenté par Pamela BONNAND, Maria LAZZARO représentée par Sandrine COMTET, Morgane PORTE représentée par Jean Louis CHOUVELLON, Mehdi GALLARDO représenté par Fabrice DUCRET

Secrétaire de séance : Antoine CHOUVION

Date de convocation: 30/08/2024

DELIBERATION DE 053\_2024 Allocation rentrée scolaire

Monsieur le Maire propose de renouveler l'aide aux familles de Saint-Joseph dont les enfants sont entrés en classe de 6ème à la rentrée 2024-2025.

Monsieur le Maire propose également que cette aide soit versée aux enfants des autres communes ayant fréquenté l'école Marguerite COUCHOUD en CM2.

Une cérémonie aura lieu afin de remettre aux familles concernées cette aide sous forme de bon d'achat « CULTURA »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE de fixer à 43 euros par enfant, sous forme de bon d'achat CULTURA, selon le principe défini l'année précédente.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Pour:	Contre:	Abstention:	Ne prend pas part au vote :
15	1	1	1
Résultat du v	vote : adoptée		

Fait à Saint-Joseph, le mercredi 04 septembre 2024

Le Maire, / Fabrice DUCRET

Le secrétaire de séance Antoine CHOUVION

DE\_053\_2024